

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 7, 8 et 9 novembre 2016**

**2016 DAC 154** Subvention (20.000 euros) et convention avec l'association Compagnie d'expression musicale et d'opéra vivant Péniche Opéra (19e).

**M. Bruno JULLIARD, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 25 octobre 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui demande d'attribuer une subvention d'équipement à l'association Compagnie d'expression musicale et d'opéra vivant Péniche Opéra et l'autorisation de signer une convention relative à une subvention d'équipement;

Vu l'avis du Conseil du 19e arrondissement, en date du 18 octobre 2016 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'équipement de 20.000 euros est attribuée à l'association Compagnie d'expression musicale et d'opéra Péniche Opéra vivant au titre de l'année 2016. Simpa 20305 / demande n°2016\_01950.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer la convention relative à l'attribution de la subvention d'équipement, dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 3 : La dépense correspondante, soit 20.000 euros, sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris de 2016 rubrique V33, nature 2042, ligne VE40003 - Crédits pour subventions d'équipement.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**

